



LA VAE

Obtenir une certification
grâce à son expérience
professionnelle !



LA VAE



Chargée de mission : Luce LAMBERT

Assistante administrative : Sophie MINASSIAN

IRTS PACA Corse
20, bd des Salyens
13008 Marseille
04 91 76 99 00

IRTS PACA Corse
10, av Alexandre Ansaldi
13014 Marseille
04 91 67 13 00

IRTS PACA Corse
9, avenue Paul Martin
04000 Digne-les-Bains
04 92 81 97 05



www.irts-pacacorse.com



La VAE est un droit individuel ouvert à chacun, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation (salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant, bénévole, proche aidant...).

Elle s'adresse à toute personne qui souhaite faire valider ses acquis professionnels par un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Cette certification doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle s'appuie sur les compétences que vous avez construites dans votre parcours personnel et professionnel.

Cette démarche consiste à expliciter comment vous avez effectué vos activités de travail dans des situations précises.

Ces écrits constitueront le dossier de validation (ex livret 2) de certification que vous soutiendrez à l'oral devant un jury lors de votre examen.



Je souhaite valider le diplôme de :

- **CAFERUIS** - Chef de service
- **DEES** - Educateur spécialisé
- **DEASS** - Assistant de service social
- **DEEJE** - Educateur de jeunes enfants
- **DEME** - Moniteur éducateur
- **DETISF** - Technicien de l'intervention sociale et familiale
- **DEAES** - Accompagnant éducatif et social



POUR QUI ?

Pour les salariés du secteur privé, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, volontaires, bénévoles, élus, responsables syndicaux, proches aidant ou sportifs de haut niveau.



QUEL FINANCEMENT ?

Vous pouvez financer votre accompagnement VAE soit par :

- le Plan de formation de votre employeur
- votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- un financement personnel





COMMENT ?

S'inscrire sur la plateforme **France VAE** et choisir l'IRTS PACA Corse comme Architecte Accompagnateur de Parcours référencé.

L'IRTS PACA Corse vous propose un accompagnement personnalisé individuel depuis la constitution de votre demande jusqu'à la réussite de votre examen.

Pour cela, vous pourrez vous connecter sur le site **France VAE** puis vous positionner avec l'IRTS PACA CORSE **à partir du 15 septembre 2025.**

Nous vous contacterons afin d'étudier la faisabilité de votre dossier (livret 1).



Je souhaite valider le diplôme de :

- **DEESS** - Dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire
- **DEIS** - Ingénierie sociale
- **DEMF** - Médiateur familial
- **CAFDES** - Directeur d'établissement
- **DEETS** - Educateur technique spécialisé
- **SDN** - Surveillant de Nuit
- **MDM** - Maîtresse de Maison



POUR QUI ?

Pour les salariés du secteur privé, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, volontaires, bénévoles, élus, responsables syndicaux, proches aidant ou sportifs de haut niveau.



QUEL FINANCEMENT ?

Vous pouvez financer votre accompagnement VAE soit par :

- le Plan de formation de votre employeur
- votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- un financement personnel





COMMENT ?

Contactez l'IRTS PACA Corse pour bénéficier d'un accompagnement par un Architecte Accompagnateur de Parcours référencé. Vous aurez à déposer **un dossier de faisabilité** (ex **Livret 1**) auprès du certificateur en lien avec le diplôme visé :

Diplôme visé	Où déposer la demande ?
DEESS Surveillant de nuit Maîtresse de maison	vae@irts-pacacorse.com
CAFDES	https://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/cafdes/
DEIS, DEMF	https://vaedem.asp-public.fr/vaedems/
DEETS	https://vae.education.gouv.fr/academie/2_

Je souhaite valider le diplôme de :

- **DEESS** - Dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire
- **DEIS** - Ingénierie sociale
- **CAFDES** - Directeur d'établissement
- **CAFERUIS** - Chef de service
- **MF** - Médiateur familial
- **ES** - Educateur spécialisé
- **ASS** - Assistant de service social
- **EJE** - Educateur de jeunes enfants
- **ETS** - Educateur technique spécialisé
- **ME** - Moniteur éducateur
- **TISF** - Technicien de l'intervention sociale et familiale
- **AES** - Accompagnant éducatif et social
- **SDN** - Surveillant de Nuit
- **MDM** - Maîtresse de Maison



POUR QUI ?

Pour les **agents de la fonction publique**



QUEL FINANCEMENT ?

- Vous pouvez financer votre accompagnement VAE soit par :
- le Plan de formation de votre employeur
- votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- un financement personnel





COMMENT ?

Contactez l'IRTS PACA Corse pour bénéficier d'un accompagnement par un Architecte Accompagnateur de Parcours référencé.

Vous aurez à déposer **un dossier de faisabilité** (ex **Livret 1**) auprès du certificateur en lien avec le diplôme visé :

Diplôme visé	Où déposer la demande ?
DE ESS Surveillant de nuit Maîtresse de maison	vae@irts-pacacorse.com
CAFDES	https://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/cafdes/
DEIS, CAFERUIS, DEMF, DETISF, DEASS, DEEJE, DEAES	https://vaedem.asp-public.fr/vaedems/
DEES, DEETS, DEME	https://vae.education.gouv.fr/academie/2



Réunions d'information collectives en visioconférence

Nos réunions d'information sont l'occasion de :

- Poser vos questions sur les conditions d'admission, les parcours d'accompagnement, les financements....
- Echanger avec nos accompagnateurs et notre personnel administratif

Pour vous inscrire, cliquez sur l'une des dates ci-dessous ou rendez-vous sur notre site internet :

<https://www.irts-pacacorse.com/formations/validation-des-acquis-de-lexpérience/>

- Lundi 08 septembre 2025 de 12h à 13h30
- Lundi 06 octobre 2025 de 12h à 13h30
- Lundi 03 novembre 2025 de 12h à 13h30
- Lundi 01 décembre 2025 de 12h à 13h30
- Lundi 12 janvier 2026 de 12h à 13h30
- Lundi 02 février 2026 de 12h à 13h30
- Lundi 02 mars 2026 de 12h à 13h30
- Lundi 06 avril 2026 de 12h à 13h30
- Lundi 04 mai 2026 de 12h à 13h30
- Lundi 01 juin 2026 de 12h à 13h30

